

AVMA

VOS VACANCES
& PLUS ENCORE...

Votre *été* 2020

En villages AVMA en toute *sérénité*



PROTOCOLE SANITAIRE - JUILLET 2020

Parce que nous voulons que votre été rime avec **sérénité** et **tranquillité**, chacun des villages vacances AVMA a appliqué un protocole de mesures sanitaires adaptées à la conjoncture. Afin de vous offrir des séjours en toute **sécurité**, en vous proposant un maximum d'activités, vous trouverez ci-dessous les mesures mises en place pour que vous passiez de belles vacances.



LES ÉQUIPES

- Référent sanitaire au sein des villages vacances
- Les équipes sont sensibilisées et formées aux mesures mises en place



À VOTRE RÉCEPTION

- Plexiglas de protection
- Port du masque ou de visière par l'équipe d'accueil
- Affichage des règles d'hygiène et des gestes barrières
- Désinfection régulière du matériel (*clé, réception...*)
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Régularisation du nombre de personnes à l'accueil pour limiter les regroupements
- Paiement par carte bleue privilégié
- Une personne par famille pour récupérer les clés
- Clés préalablement désinfectées



VOTRE HÉBERGEMENT

- Utilisation de produits de nettoyage conformes aux règles Covid-19
- Respect du délai minimal conseillé (6h) entre chaque location
- Aération prolongée de votre hébergement avant votre arrivée
- Renforcement du ménage par des mesures spécifiques de désinfection des points de contact (*sanitaires, poignée de portes...*)
- Linge de lit nettoyé et désinfecté en respect des règles sanitaires (*température de lavage, stockage, livraison...*)

Santé !

AU BAR



- Nettoyage régulier du mobilier
- Nettoyage des verres, tasses et couverts à haute température
- Aménagement adapté à la distanciation physique en restant convivial
- Règlement en carte bancaire privilégié
- Limitation des déplacements recommandé
- Port du masque obligatoire lors des déplacements en intérieur

Ça mijotte...

EN CUISINE



- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains régulier et à chaque entrée en cuisine
- Respect de la distanciation physique
- Décartonnage effectué à l'extérieur de la cuisine
- Désinfection régulière du matériel et des surfaces de cuisine

Bon appétit !

AU RESTAURANT



- Aménagement des tables en intérieur et en terrasse respectant le distanciation physique
- Port du masque obligatoire pour les serveurs
- Port du masque obligatoire lors de vos déplacements en intérieur
- Adaptation des horaires des repas pour une meilleure fluidité
- Nettoyage très régulier des points sensibles de contact et du mobilier après chaque convive

On se protège

LES ESPACES COMMUNS

- Respect du marquage au sol et des différents sens de circulation
- L'accès aux ascenseurs est limité à une seule personne ou plusieurs personnes d'une même famille
- Favoriser la circulation par les escaliers
- Nettoyage régulier des points de contacts (*interrupteurs, rampes, poignées...*)
- Nettoyage régulier du mobilier (tables, chaises, transats...)
- Les sanitaires privatifs doivent être privilégiés
- Désinfection régulière des sanitaires collectifs
- Mise à disposition de différents points de gel hydroalcoolique



On s'amuse !

AU CLUB ENFANTS

- Port du masque obligatoire pour les animateurs
- Groupes adaptés de 15 enfants maximum pour favoriser la sécurité
- Animations en plein air privilégié
- Nettoyage intensif des locaux et du mobilier
- Respect des gestes barrières appliqués en centres de loisirs (*lavage des mains, désinfection des jeux, des points réguliers de contacts, choix des activités adaptés aux nouvelles règles...*)
- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 11 ans lors des déplacements (*point de restaurations, sorties...*)



Découverte

ANIMATIONS ADULTES

- Excurions, découvertes touristiques, randonnées et loisirs sportifs en petits groupes sous respect des règles sanitaires et distanciation physiques
- Animations de jour et de nuit favorisées en plein air permettant la distanciation physique
- Gardez votre liberté tout en veillant à votre sécurité pour vos sorties plage, randonnées, balades, aller à la rencontre des producteurs locaux, et visites des sites remarquables



À LA PISCINE

Plouf !



- Les piscines seront ouvertes avec un accès en nombre de personnes limité afin de respecter la distanciation physique
- Analyses de qualité d'eau renforcées et régulières
- Nécessité de respecter la distanciation physique de 1,5m dans la piscine
- Nettoyage régulier des bains de soleil
- Il n'y aura pas de prêt de matériel (*ballon, frites...*)

À L'ESPACE BIEN-ÊTRE

Relax...



- Port du masque obligatoire par le personnel
- Port du masque obligatoire lors de vos soins
- Désinfection régulière des espaces de soins
- Sé référer à votre village de séjour sur l'ouverture et les conditions d'accueil sauna et hammam

Ce protocole est appliqué par tous les villages vacances du réseau AVMA. Il a été établi conformément aux mesures sanitaires transmises par les autorités.

Les éventuelles mises à jour de ce protocole sont consultables sur notre site :

www.avma-vacances.fr

Passez de belles vacances en villages AVMA !

N'OUBLIONS PAS LES GESTES BARRIÈRES



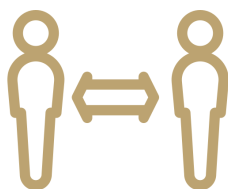
Se laver régulièrement
les mains au savon



Éviter de se toucher
le visage



Tousser - éternuer dans
son coude ou dans un
mouchoir



Respectez une distance
d'au moins 1 mètre avec
les autres



Se moucher dans un
mouchoir à usage
unique



Saluer sans se serrer la
main et sans
embrassades

Merci à tous de respecter ces consignes sanitaires mises en place : sens de circulation, marquage au sol, port du masques pour les activités concernées, lavage des mains... En cas de symptômes (fièvre, toux, mal à la gorge, nez qui coule, perte du goût ou de l'odorat), merci de vous signaler à l'accueil du village.

*Pour un séjour en toute
sérénité*



campagne • montagne • mer

AVMA • Association de Vacances de la Mutualité Agricole
Batiment Luminem • 19 rue de Paris • CS 50070 • 93013 BOBIGNY Cedex
Téléphone 01 41 63 86 87 • infos@avma-vacances.fr • www.avma-vacances.fr